



mü

Mie||x-être au travail

MÜ, UN CHOIX HUMAIN POUR UN IMPACT CERTAIN

Beaucoup d'entreprises veulent **améliorer le bien-être** au travail, mais ne savent pas toujours par où commencer. Le quotidien prend le dessus, et le sujet reste souvent de côté.

Chez MÜ, on part du terrain. On aide à comprendre ce que vivent vraiment les équipes, à mettre en place des **actions simples** et à **avancer pas à pas**.

Notre objectif est clair : transformer le bien-être au travail en un **levier concret**, pilotable et mesurable, au service de l'engagement des équipes et de la **performance de l'entreprise**.



QUE PROPOSE-T-ON VRAIMENT ?

- Des **mesures concrètes** pour comprendre les enjeux terrain
- Des **actions** et **ateliers** ciblés pour agir efficacement
- Une **application** simple pour engager les collaborateurs au quotidien
- Un **accompagnement** structuré pour piloter la démarche
- Un **suivi** clair des **résultats** dans le temps

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?



Vous comprenez mieux ce que vivent vos équipes au quotidien et **identifiez** plus facilement où agir, ce qui vous permet d'avancer avec plus de **clarté**.

Les équipes participent davantage, avec jusqu'à **+25 % d'implication** dans les actions proposées, et le climat de travail s'améliore avec une satisfaction pouvant atteindre **4,6/5**.

Vous **réduisez** progressivement les impacts liés à **l'absentéisme**, au turnover et aux risques, tout en mettant en place une démarche concrète au service du **bien-être** et de la performance.

JUSTE UN OUTIL NUMÉRIQUE ?



Ce n'est pas juste une application, c'est un accompagnement global et personnalisé, avec :

- Des outils pour **engager les équipes** et suivre les actions au quotidien
- Un accompagnement humain pour **structurer la démarche** et définir les priorités
- Des **actions terrain** (ateliers, sensibilisation) pour faire **évoluer les pratiques**

COMMENT JUSTIFIER VOTRE INVESTISSEMENT



Le **mal-être** au travail a un **coût** réel pour l'entreprise. Il peut représenter entre 10 000 et 20 000 € par salarié concerné chaque année.

Avec MÜ, les actions mises en place sont **suivies et mesurées** dans le temps. Les premiers effets sont visibles rapidement, sur **l'engagement, l'organisation et l'image** employeur.

Des **indicateurs clairs** et des synthèses régulières permettent de **piloter** la démarche. Des **financements** peuvent être mobilisés pour **réduire le coût** et faciliter la mise en place.

CELA VA-T-IL TROUVER VOTRE PORTEFEUILLE ?

Le coût dépend de la taille de l'entreprise et des besoins. Une **licence annuelle** permet d'accéder à la solution et de structurer la démarche.

Des **prestations complémentaires** peuvent être proposées selon les objectifs. Les **ateliers** et **l'accompagnement** sont adaptés et **construits sur mesure**.

Des **dispositifs de financement** peuvent être mobilisés, comme le FIPU, les OPCO ou les dispositifs de prévention AT/MP. Ils **réduisent le coût** et **facilitent** la mise en place



NOS ATELIERS



– CLÉS DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Initier une réflexion collective sur les leviers du bien-être professionnel et les conditions de travail favorables à l'engagement.

– GÉRER LA PRESSION AU TRAVAIL

Apprendre à reconnaître les signes de surcharge et adopter des stratégies simples pour préserver son équilibre. Atelier coanimé avec une sophrologue.

– PRÉVENIR LES TMS AU QUOTIDIEN

Sensibiliser aux gestes et postures adaptés pour limiter les troubles musculosquelettiques. Atelier coanimé avec un ergonome ou un kiné

– BOUGER POUR MIEUX TRAVAILLER

Intégrer le mouvement dans la journée de travail pour renforcer énergie, posture et concentration. L'atelier peut-être coanimé avec un ergonome ou un kiné.

– TRAVAILLER AVEC SON STRESS

Comprendre les mécanismes du stress et découvrir des outils concrets pour mieux le gérer. Atelier coanimé avec un(e) sophrologue

– MIEUX COMMUNIQUER EN ÉQUIPE

Renforcer la coopération, prévenir les tensions et améliorer les échanges au quotidien.

– 100% DE VIGILANCE, 0% D'ACCIDENT

Développer une culture de la prévention et de la vigilance partagée autour des risques professionnels

BON À SAVOIR !

Ces ateliers sont éligibles au **financement par le FIPU**, qui prend en charge les actions de **sensibilisation**, de **communication** et de **prévention** en entreprise

CONTACTEZ-NOUS



 mu-etre.fr  bonjour@mu-etre.fr  06 18 31 45 65  [muetre](https://www.linkedin.com/company/muetre)

DISCUTONS-EN !

